



Parcours de M2
Territoires et Transitions
(TeTra)

Contenus
des Unités d'Enseignement
2025-2026

Parcours de M2 Territoires et Transitions (TeTra)

Le parcours de Master Territoires et Transitions est un diplôme d'État de niveau bac + 5. Il est délivré par l'Ecole d'Economie (SE²) de l'Université Jean Monnet Saint-Etienne dans le cadre de la mention Analyse et Politique Économique, en partenariat avec Sciences Po Lyon.

Ce Master forme des cadres du secteur public ou privé capables d'assurer la conception, l'aide à la décision, et l'organisation de projets ou politiques publiques contribuant à la transition vers des sociétés et des économies plus durables.

Il a pour particularité de proposer une pluralité d'enseignements, plus particulièrement centrés sur l'*économie* et les *sciences politiques*. Le socle de compétences en économie permet aux étudiants de s'approprier les ressorts des dynamiques de développement territorial, leur évolution dans un contexte de transitions économiques, sociales et environnementales ainsi que les outils permettant d'évaluer ou d'améliorer le pilotage des politiques publiques locales. Le socle de compétences en sciences politiques met l'accent sur le pilotage des politiques publiques locales, de leur conception à leur évaluation, ainsi que les méthodes nécessaires à leur mise en œuvre (ex : diagnostic territorial, prospective territoriale, participation citoyenne, facilitation, aide à la décision...).

La formation est en alternance. Elle comporte 8 Unités d'enseignement (UE) détaillées dans le présent document :

Unités d'Enseignement	Crédits	Vol.
UE « Pilotage et évaluation des politiques publiques »	3 ECTS	81 h
UE « Démocratie locale et aide à la décision »	3 ECTS	48 h
UE « Stratégies Territoriales »	4 ECTS	78 h
UE « Economie territoriale »	4 ECTS	72 h
UE « Environnement, durabilité et transition »	4 ECTS	60 h
UE « Séminaires d'actualité et ouverture »	3 ECTS	39 h
UE « Méthodologie de la recherche »	20 ECTS	8 h
UE « Apprentissage »	20 ECTS	46 h



UE « Pilotage et évaluation des politiques publiques »

Cette unité d'enseignement comprenant cinq cours vise à apporter un socle de compétences en matière de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des stratégies publiques territoriales.

Concevoir et conduire un projet contribuant au développement du territoire est une activité récurrente des cadres territoriaux, et des opérateurs qui les appuient. Partant de la notion de « projet », le cours de **conception d'un projet de développement** cherche à montrer en quoi les projets locaux, projets territoriaux, projets de territoire impliquent un mode de conception et de pilotage spécifique. Il accorde une importance particulière à l'analyse des acteurs, aux ressources qu'ils détiennent et au cadre institutionnel délimitant leur champ d'action. La maille territoriale privilégiée est celle de l'intercommunalité. A partir de cas d'étude réels, allant de divers projets territoriaux (opération d'aménagement, installation d'énergie renouvelable...) jusqu'aux très transversaux « projets de territoires » les étudiants s'exerceront à identifier les problématiques-clefs, anticiper les clefs de réussite et mobiliser des appuis méthodologiques.

Pour se donner les meilleures chances de maintenir ou de renforcer la vitalité du territoire, une démarche de développement territorial doit s'appuyer sur un travail d'anticipation qui est au cœur de ce cours de **prospective territoriale**. Il s'agit d'envisager le faisceau de trajectoires que le territoire serait susceptible de suivre sous l'action de dynamiques locales et supra-locales, selon des évolutions tendanciennes ou de ruptures. Ce cours cherche à caractériser l'évolution récente des incertitudes auxquelles les décideurs sont confrontés, notamment celles relatives à la disponibilité de ressources terrestres ou écosystémiques (sol, eau, énergie...). Il s'agit également de mieux comprendre les besoins et pratiques de collectivités territoriales, en cherchant à expliquer quand, pourquoi, dans quel cadre et avec qui les autorités locales engagent des démarches de prospective territoriale, par exemple dans le cadre d'un SCoT ou d'un projet de territoire. Des apports théoriques et des mises pratiques permettront aux étudiants de se familiariser avec les méthodes et les outils spécifiques de la prospective territoriale.

De manière complémentaire, ces deux premiers cours préparent également l'élaboration et au pilotage des projets de développement durable ou de transition répondant aux enjeux de maintien de la vitalité des territoires et conformes aux cadres réglementaires et juridiques actuels ou à venir.

Prolongeant la réflexion sur les projets publics territoriaux, le cours d'**évaluation des politiques publiques** permet aux étudiants de comprendre les enjeux de l'évaluation et d'en maîtriser les outils majeurs. Les étudiants distingueront les différentes hiérarchies d'objectifs et maîtriseront les notions de réalisations, de résultats et d'impact. Ils seront formés à reconstruire la logique d'intervention publique, construire une méthode d'évaluation adaptée et acquérir des outils de l'évaluation des politiques publiques.

Pour apporter des compétences utiles à la mise en œuvre des politiques et des projets publics, nous proposons également une formation sur les finances et les achats.

Proposant une alternance entre temps théoriques et cas pratiques, avec de nombreux échanges, le cours de **finances publiques locales et stratégies budgétaires** permet aux apprenants de comprendre le budget d'une collectivité et d'un service en particulier, d'appréhender l'environnement financier et budgétaire d'une collectivité et ses enjeux, puis de disposer des outils nécessaires pour pouvoir, à l'issue de la formation, réaliser eux-mêmes un budget.

Visant à « mieux dépenser », la politique d'achat constitue une double opportunité pour les collectivités territoriales : d'une part, exercer ses compétences sans remettre en cause le niveau du service public ou la gestion du territoire et, d'autre part, influencer l'économie locale dans l'optique d'un développement territorial plus durable. L'objectif du cours de **marchés publics et développement durable** est d'apporter aux futurs professionnels une bonne vision des enjeux, des stratégies et des outils liés à ces politiques d'achat, dans une optique de développement territorial durable. Une première partie du cours, permet aux étudiants d'appréhender les points-clés de la commande publique et des règles de marchés publics. Une seconde partie est l'occasion d'aborder l'étude de cas concrets d'utilisation de la politique d'achat et des marchés publics au service des projets de développement durable des territoires.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Intitulé du cours et intervenant 2024-2025	Type	Durée
Prospective territoriale <i>Julien LAHAIE Expert à la Planification Ecologique, Préfecture de région), Vincent PACINI (Consultant en Prospective)</i>	CM	18 h
Conception d'un projet de développement <i>Solène LEFRANCOIS (Politeia Conseil) Fabien MOUDILENO (Sciences Po Lyon).</i>	CM	15 h
Evaluation des politiques publiques <i>Karine SAGE (Consultante évaluation, SCOP Quadrant Conseil)</i>	CM	18 h
Finances publiques locales et stratégies budgétaires <i>Pauline LANDRY-TEMPOREL (Responsable des Finances, Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien)</i>	CM	15 h
Marchés publics et développement durable <i>Jean-Baptiste CALVI (DGA Loire Forez Agglomération)</i>	CM	15 h
Total pour l'UE « Pilotage et évaluation des politiques publiques »	3 ECTS	81 h

M2 TeTra

UE « Démocratie locale et aide à la décision »

Cette unité d'enseignement comprend 3 enseignements qui proposent d'étudier les processus de décision politique dans un environnement complexe (incertitude, lobbying, contestations...). Afin de faciliter ces prises de décisions puis leur communication, les enseignements de cette UE visent à doter les étudiants de compétences dans la mise en œuvre d'une participation citoyenne et dans le design des politiques publiques.

Fortement responsabilisés par les politiques de décentralisation, les élus locaux sont tenus d'assumer des tâches de plus en plus diversifiées. Parallèlement, les sociétés locales se sont transformées, les intérêts se sont fragmentés et les contestations se sont intensifiées. Le cours **construire la décision politique** propose de réfléchir aux modalités d'exercice du pouvoir local dans un tel contexte. Comment dirige-t-on une collectivité dans un contexte incertain, fragmenté et pluraliste ? Comment élaborer et mettre en œuvre des projets dans des situations controversées ? Appelés à travailler pour et avec des élus, les étudiants font l'apprentissage des contraintes et des exigences des élus. Ils s'approprient les ressorts de la décision politique pour s'y ajuster et collaborer au mieux avec les élus.

Des outils et pratiques permettent de faciliter le pilotage des politiques publiques dans ces contextes difficiles. Le cours de **facilitation, participation et design des politiques publiques** propose aux étudiants de s'approprier ces outils. Il permet aussi, par des exercices de mise en situation, de développer les compétences requises pour bien les utiliser. Cet enseignement comprend trois parties. La première partie est consacrée aux outils de la facilitation et de l'animation. La deuxième partie propose d'étudier les différents dispositifs de concertation avec les acteurs locaux et notamment la participation citoyenne. Enfin, la troisième partie est consacrée au design des politiques publiques, qui propose de mobiliser l'intelligence et l'expertise des agents et des usagers pour promouvoir des services publics de meilleure qualité par l'innovation dans l'action publique territoriale.

Le dernier enseignement de cette UE a vocation à présenter les enjeux posés par les pratiques de **lobbying** dans l'exercice du pouvoir et de l'action publique. Il questionne les mécanismes de prescription d'informations dans les processus d'action publique, la professionnalisation du travail de défense des intérêts et les ressources nécessaires pour cela. Pour de futurs professionnels du développement territorial, ce cours propose une mise en perspective des dimensions ordinaires de leur travail : composer avec des intérêts dans l'action publique. Il n'a pas la prétention de livrer les « ruses » et autres « bonnes pratiques » du « bon » lobbyiste, mais plus modestement de suggérer un éclairage sur ce type d'activités. À travers cette réflexion, le cours permet d'anticiper des enjeux pratiques des mécanismes de gouvernement, ainsi que de se sensibiliser à des outils et questionnements requis pour défendre des intérêts ou plaider une cause.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Construire la décision politique <i>Vincent BEAL (MCF en sciences politiques, UJM)</i>	CM	15 h
Facilitation, participation et design des politiques publiques <i>Géraldine REGNARD (Consultante)</i>	CM	21 h
Lobbying <i>Vincent BEAL (MCF en sciences politiques, UJM)</i>	CM	12 h
Total pour l'UE « Démocratie locale et aide à la décision »	3 ECTS	48 h

M2 TeTra

UE « Stratégies Territoriales »

Cette unité d'enseignement comprenant 4 cours a pour objectif d'apprendre par la pratique les fondamentaux de l'approche stratégique en développement territorial, à travers la réalisation d'une mission basée sur une commande formalisée au sein d'un cahier des charges. Elle intègre dans ses fondamentaux l'enjeu stratégique des transitions auquel les territoires sont confrontés, par le projet sur lequel se mobilise la promotion sur l'ensemble de l'année.

Cette UE propose une mise en pratique de la conduite de projet, appliquée au développement territorial, en mobilisant les compétences nécessaires au développeur pour la réalisation d'un projet stratégique de développement. Seront expérimentées et pratiquées les différentes missions confiées au développeur territorial : diagnostic territorial, stratégie, conduite de projet et changement, mobilisation des acteurs, communication.

Cette UE fait le lien entre les concepts théoriques et leur application dans le champ du développement territorial. Elle mobilise les connaissances et compétences acquises dans les autres UE. Un projet territorial appliqué sert de fil conducteur sur l'année. Il porte depuis quelques années sur la question de l'adaptation au changement climatique.

Elle s'organise en 4 cours

- **Outils et méthode de l'analyse territoriale** : ce cours permet de préparer l'atelier terrain par la prise en main d'outils et de méthodes dans la perspective de l'atelier. Sont notamment travaillées ici les techniques de documentation, d'enquête et d'entretiens terrain.
- **Atelier développement** : cet atelier a pour objectif de permettre à des étudiants de découvrir sur le terrain les enjeux de la transition des territoires, d'explorer les jeux d'acteurs, de les sensibiliser à la pertinence de l'action locale pour agir sur ces enjeux. Cet atelier prend la forme d'une semaine dédiée, sur le terrain, pour aller à la rencontre des acteurs locaux. Un partenariat avec le Parc naturel régional du Pilat a été établi pour cet atelier.
- **Diagnostic stratégique** : sur la base des données collectées lors de l'atelier développement, ce cours présente les buts et méthodes du diagnostic stratégique : structuration et analyse des données collectées, distinction entre analyse quantitative et qualitative, sensibilisation à l'analyse des jeux d'acteurs, identification des enjeux communs pour préparer la stratégie.
- **Stratégie et conduite du changement** : dans le prolongement du diagnostic stratégique, ce cours présente les buts et méthodes des stratégies territoriales, la conduite du changement, en lien avec les enjeux des transitions. Il permet de mettre en pratique ces méthodes dans le cadre du projet.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Outils et méthode de l'analyse territoriale Anne PISOT (maîtresse de conférences associée, UJM) et Géraldine REGNARD (consultante - Consortium Consultants)	CM	24 h
Atelier développement Anne PISOT (maîtresse de conférences associée, UJM) et Géraldine REGNARD (consultante - Consortium Consultants)	Terrain	18h
Diagnostic stratégique Anne PISOT (maîtresse de conférences associée, UJM) et Géraldine REGNARD (consultante - Consortium Consultants)	CM	18 h
Stratégie et conduite du changement Anne PISOT (maîtresse de conférences associée, UJM)	CM	18 h
Total pour l'UE « Stratégies Territoriales »	4 ECTS	78 h



M2 TeTra

UE « Economie territoriale »

Cette unité d'enseignement comprenant 5 cours vise à apporter un socle de compétences dans le domaine du développement économique local. Elle apporte tout d'abord des compétences d'étude dans l'analyse des déterminants de la dynamique économique territoriale. Elle aborde ensuite le rôle des politiques publiques territoriales qui montent en puissance sous l'effet du processus de décentralisation dans de nombreux pays. Les enseignements proposés au sein de cette unité d'enseignement visent à mieux comprendre les enjeux associés à ces politiques, leurs effets potentiels, ainsi que l'évolution des outils permettant de les concevoir dans un contexte de transitions territoriales.

La politique de cohésion européenne est un levier essentiel d'intervention économique, sociale et environnementale sur les territoires. Le cours **d'ingénierie des financements régionaux européens** vise à doter les étudiants des connaissances et compétences nécessaires pour la gestion de ces financements. Après avoir rappelé les fondements de la politique de cohésion et l'évolution de ses objectifs au fil des périodes de programmation, nous étudierons son mode de gouvernance partagée et multi-niveaux afin d'appréhender le cadre institutionnel qui s'impose aux autorités de gestion et aux bénéficiaires de financements européens. Dans un second temps, une intervenante professionnelle présentera le cycle de vie d'un projet européen et organisera une mise en situation pratique permettant aux étudiants de réaliser une demande de financement européen ou d'instruire une demande de financement pour le compte d'une autorité de gestion. Enfin, nous nous interrogerons sur la capacité de la politique de cohésion à réduire les inégalités régionales à travers l'étude d'articles de recherche récents en économie.

Tout d'abord, le cours **d'économie des politiques publiques territoriales** présente un ensemble de concepts de base en économie, indispensables à la compréhension des politiques publiques territoriales. Il couvre plus essentiellement les politiques territoriales de développement économique mais apporte aussi une analyse des politiques de développement durable et d'action sociale. Que peut-on attendre des politiques ? Quels sont leurs effets sur les territoires ciblés et en dehors de ceux-ci ? Quels sont leurs impacts redistributifs sur les activités économiques, les revenus et le devenir des agents résidents dans les zones cibles et en dehors ? Le cours débute par une présentation du développement économique et des mécanismes économiques fondamentaux qui le sous-tendent. L'accent est mis sur l'hétérogénéité spatiale des territoires en matière de développement. Ensuite, deux mécanismes fondamentaux de l'organisation socio-économique de l'espace sont analysés : les économies d'agglomération et l'équilibre spatial. Ces deux concepts sont à la source de l'analyse économique des politiques publiques territorialisées. Dans la suite du cours, ils sont mobilisés pour faire l'analyse de l'efficacité des politiques de développement économique de territoires en discutant leur efficacité et l'équité de cette action, notamment en comparaison des politiques publiques visant les personnes plutôt que les territoires.

Ensuite, le cours sur les **observatoires du foncier économique** vise à partager des outils de l'observation et de l'analyse des politiques foncières économiques. Le contexte de transition écologique oblige les professionnels du développement économique à intégrer les questions de sobriété foncière, de préservation des espaces naturels ou encore de renouvellement urbain. Nous verrons ici avec une professionnelle les outils d'observation et d'analyse mobilisables ainsi que les leviers de l'action économique au niveau du foncier. Ce cours permettra d'analyser des indicateurs

pertinents pour suivre une feuille de route économique. Il s'appuiera également sur un jeu de rôle appliqué à la mise en place d'une politique de sobriété foncière autour d'une zone d'activité. La deuxième partie de ce cours propose de participer à une journée de séminaires à l'occasion des Journées de l'Economie (JECO) à Lyon. Organisées par la Fondation Innovation et Transitions, les JECO proposent chaque année des séminaires centrés sur les enjeux de développement économique local dans le contexte des grandes mutations actuelles.

Le cours d'**économie de la transition énergétique** propose d'explorer les conséquences économiques de la transition écologique, les politiques d'accompagnement de la transition visant à atténuer ces conséquences et les leviers de financement de la transition énergétique pour les territoires.

Enfin, le cours d'**économie circulaire** montre pourquoi et comment le passage d'une économie extractive à une économie circulaire est jugé nécessaire puis permet d'appréhender l'articulation des échelles en détaillant les acteurs et dispositifs de la gestion et de la valorisation des déchets.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Ingénierie des financements régionaux européens <i>Nelly EXBRAYAT (Professeure des universités, UJM).</i>	CM	18h
Economies des politiques territoriales <i>Paul CHARRUAU (Chercheur post-doctoral, UJM)</i>	CM	18 h
Observatoire du foncier économique Christel Estragnat (chargée d'études à l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central) Intervenants des Journées de l'Economie à Lyon	CM	12 h
Economie de la transition énergétique <i>Nelly Exbrayat (Professeure des universités, UJM)</i>	CM	12 h
Economie circulaire <i>Romuald SANTINI (La Source Voisine)</i> <i>Romain VIAL(CIRIDD)</i>	CM	12 h
Total pour l'UE « Economie territoriale »	4 ECTS	72 h

M2 CDT – COPTER

UE « Environnement, durabilité et transition »

Cette unité d'enseignement, comprenant cinq cours vise à approfondir la connaissance des enjeux de durabilité et à développer des compétences opérationnelles mobilisables pour les projets de transition vers des territoires plus résilients au plan écologique, social et économique.

L'objectif du cours est de permettre aux futurs cadres de collectivités ou de structures de conseil : (1) De maîtriser les cadres règlementaires, et les référentiels (tel que celui des objectifs du développement durable) auxquels les projets et stratégies doivent se conformer ; (2) De comprendre dans quelle mesure les collectivités ont déjà intégré ces enjeux dans leur politiques et stratégies ; (3) De comprendre comment les politiques et stratégies locales (sectorielles et transversales) s'articulent pour prendre en charge les enjeux de durabilité (4) De mobiliser ces outils dans la perspective de projets de transition socio-écologique des territoires compatibles avec le respect des limites planétaires.

On considère ici les principales politiques d'aménagement, de gestion et d'animation du territoire (aménagement, habitat, transport, mobilité, énergie) dans un contexte de changement climatique et d'érosion de la biodiversité.

Le cours **Politiques de transition**, aborde l'aménagement avec la question de la transition vers une sobriété foncière, conciliant développement et Zéro Artificialisation Nette, les Transports avec le défi d'une mobilité sans pétrole avant de conclure par la prise en compte des enjeux de développement durable (santé, de l'autonomie et de l'efficacité énergétique) dans les programmes et politiques de l'habitat.

La prise en compte des enjeux de l'énergie et du carbone dans les stratégies et projets locaux est approfondie par le cours **Politiques énergétiques territoriales** qui montre notamment comment les planifications (plans climat air énergie territoriaux, Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) organisent l'action publique en la matière et comment, dans ce cadre, les opérateurs privés ou mixtes développent des projets locaux tels que des unités de production d'énergie renouvelable .

Le cours de **redirection écologique** propose de dépasser la notion de transition écologique à travers le concept de redirection écologique des activités économiques et sociales dans les limites planétaires. Ce cours explique plus précisément *comment* engager son territoire sur une stratégie de redirection écologique. Il permet ainsi de former les étudiants à l'accompagnement des territoires confrontés à une problématique de disparition d'un secteur d'activité causé par le changement climatique (par exemple, l'arrêt des sports de neige dans des stations de moyenne altitude).

L'imbrication et la complémentarité des échelles et des dispositifs sera également au menu du cours de **Gestion d'un projet urbain**. S'appuyant sur le cas d'un gros équipement intercommunal, la mise en situation permet aux étudiants d'identifier les grandes étapes de mise en œuvre sous l'aspect juridique, politique et financier, de repérer l'enchevêtrement des compétences et des enjeux politiques des collectivités territoriales et de s'exercer au bon choix de l'outil juridique.

Enfin, le cours **Biodiversité et développement territorial** propose de réfléchir sur ce que l'on entend par espaces naturels et leur rôle dans les différentes politiques d'aménagement ou de développement. Différentes manières d'approcher la gestion des espaces naturels seront évoquées et plus spécifiquement celles adoptées par les Parcs naturels régionaux.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenants	Type	Durée
Politiques de transition <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement : transition vers une sobriété foncière, conciliant développement et Zéro Artificialisation Nette. <i>Julien Lahaie</i> • Transport : le défi d'une mobilité sans pétrole. <i>Fabien MOUDILENO (Maître de Conférences Associé, Sciences Po Lyon)</i> • Prise en compte des enjeux de développement durable dans les projets et politiques de l'habitat <i>Léna CHALVON (Directrice de l'Habitat et de l'Aménagement, Département du Puy-de-Dôme)</i> 	CM	15 h
Politiques énergétiques territoriales <i>Fabien MOUDILENO (Maître de Conférences Associé, Sciences Po Lyon)</i> <i>Alexandra MOULIN (Directrice SEM Energie)</i>	CM	15 h
Redirection écologique <i>Emmanuel Bonnet (Professeur à l'ESC Clermont Business School)</i>	CM	12 h
Gestion d'un projet urbain <i>David CAMOUS (Sciences Po Lyon)</i>	CM	18 h
Biodiversité et développement territorial <i>Sandrine GARDET (Directrice du PNR du Pilat)</i>	CM	12 h
Total pour l'UE « Environnement, durabilité et transition »	4 ECTS	72h

M2 TeTra

UE « Séminaires d’actualité et ouverture »

Cette unité d’enseignement vise à aborder le développement local dans sa dimension internationale d’une part, et à traiter des enjeux du développement durable sous forme de séminaires d’actualité d’autre part.

Le cours **Territoire et action internationale** est organisé en deux parties. Dans une première partie, il aborde la gouvernance de l’aide au développement en retraçant ses principaux jalons historiques en apportant un focus sur la situation en France. Il s’agira, en suivant l’historique de deux cas d’études de programme d’Action Européenne et Internationale des Collectivités Territoriales (AEICT), d’identifier les principaux éléments clés de ce secteur pour bâtir une stratégie d’employabilité au sein des collectivités, d’agence étatiques ou d’entreprises privées (bureaux d’études, ONG). Dans une seconde partie, ce cours développe les fondements économiques de l’aide au développement. Il présente ensuite, à l’aide d’études académiques, différents projets mis en place dans les pays en développement ainsi que les déterminants et les freins à la réussite de ceux-ci. Enfin, les impacts économiques et environnementaux de ces projets seront analysés.

Quatre journées de **séminaires d’actualité** complètent cette U.E. Ils font intervenir des professionnels pour traiter de problématiques d’actualité dans le monde du développement local, telles que les solutions fondées sur la nature, les stratégies alimentaires territoriales, ou bien encore le métabolisme territorial.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Territoire et action internationale <i>Oussama BEN ATTA (Maître de conférences, UJM).</i> <i>Raphaël TROUILLER (Directeur de Tetraktys).</i>	CM	15 h
Séminaires d’actualité <i>4 intervenants (professionnels ou universitaires)</i>	CM	24 h
Total pour l’UE « Séminaires d’actualité et ouverture »	2 ECTS	39 h

M2 TeTra

UE « Méthodologie de la recherche »

Cette unité d'enseignement est centrée autour de l'acquisition de compétences en **méthodologie de la recherche**. Elle a pour finalité la rédaction du mémoire de fin d'études, ainsi que sa présentation orale sous la forme de groupes d'ateliers thématiques.

L'étudiant sera amené à produire une **fiche de lecture** autour d'un ouvrage utile pour la réalisation de son mémoire.

Le **mémoire** de fin d'étude consiste à formuler une problématique de développement territorial. La réponse à cette problématique passe tout d'abord par une analyse approfondie, s'appuyant à la fois sur les travaux académiques (mono ou pluridisciplinaires) et la littérature grise. Un tuteur pédagogique supervise la réalisation du mémoire de chaque étudiant. Des séances de préparation collective complètent cet accompagnement individuel à la réalisation du mémoire et aux ateliers de soutenance de fin d'année.

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Méthodologie de la recherche <i>Enseignants-chercheurs</i>	Encadrement individuel et collectif	8 h
Total pour l'UE « Méthodologie de la recherche »	20 ECTS	8 h

M2 TeTra

UE « Apprentissage »

Cette unité d'enseignement est centrée sur le développement des compétences nécessaires pour l'insertion dans le milieu professionnel. Elle a pour finalité d'accompagner et de préparer les étudiants dans leur parcours professionnalisant.

Les étudiants sont encadrés et accompagnés tout au long de l'année par l'équipe pédagogique à travers 3 temps principaux

- **Un suivi individualisé de chaque étudiant** par un enseignant ou intervenant du Master, cette personne assurant un rôle de tuteur pour l'étudiant tout au long de son apprentissage. Le tuteur est le référent de l'étudiant dans son parcours, il est le lien permanent et individuel entre l'employeur et l'universitaire. Des réunions dites « tripartites » ont lieu 3 fois dans l'année entre l'étudiant, le maître d'apprentissage et le tuteur pour assurer le suivi de l'acquisition des compétences au sein de l'organisme d'accueil et la qualité de l'apprentissage.
- **Un suivi collectif, par le biais d'un « retour d'alternance »**, séance de travail de 2 heures tous les mois dès le démarrage de l'apprentissage (novembre). Ces séances collectives mensuelles, encadrées par l'équipe pédagogique du Master, permettent aux étudiants de partager leurs réussites et difficultés dans leur prise de fonction et tout au long de l'année d'apprentissage. Les étudiants développent des compétences dans l'analyse de leurs actions en situation professionnelle. L'équipe pédagogique accompagne les échanges et propose aux étudiants des outils et méthodes dans ce nouvel univers professionnel.
- **Relations professionnelles**, intervention positionnée en fin d'année afin de préparer les étudiants à leur insertion professionnelle et leur recherche d'emploi. L'intervenante travaille avec les étudiants sur leur situation individuelle, via l'élaboration de leur CV, leur présentation professionnelle, notamment à travers des jeux de rôles et mises en situation.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Cours et intervenant.e.s	Type	Durée
Retour d'apprentissage <i>Anne PISOT (maîtresse de conférences associée, UJM), Nelly EXBRAYAT (Professeure des universités, UJM) et Fabien MOUDILENO (maître de conférences associé, Sciences Po Lyon)</i>	CM	20 h
Relations professionnelles <i>Cherinne OUALI (Métropole du Grand Lyon)</i>	CM	18h
Total pour l'UE « Apprentissage »	20 ECTS	38h